

**PROCEDURE DE NOMINATION A LA RENTREE 2026  
DES MAITRES LAUREATS DES CAFEP, CAER  
ET EXAMENS PROFESSIONNALISES RESERVES  
AINSI QUE TOUS LES MAITRES EN CONTRAT PROVISoire AU  
TITRE DE L'ANNEE 2025-2026**

**ANNEXE B**

**Rappel : vous devez également, dans les délais requis (du 31 mars au 26 avril 2026), effectuer vos démarches de candidature sur l'application informatique dédiée lien sur le site académique**

**A RETOURNER OBLIGATOIREMENT à l'adresse mail [secretariat.dpes@ac-reunion.fr](mailto:secretariat.dpes@ac-reunion.fr)  
au plus tard le 29 avril 2025 dûment complété (rubriques 1 et 2)**

**NOM-----PRENOM-----**

**ADRESSE-----**  
-----

**TEL (fixe et portable) :.....Adresse mail :.....**

**GRADE..... DISCIPLINE DE RECRUTEMENT-----**

1. Pour la rentrée 2026, dans la mesure du possible, je souhaite en priorité une nomination dans l'académie de la Réunion : **OUI**  **NON** <sup>1</sup>

2. Si je ne peux pas obtenir un temps complet dans l'académie de la Réunion, je privilégie :

L'obtention d'un temps incomplet dans cette académie

L'exercice à temps complet dans une autre académie et je demande la transmission de ma candidature à la commission nationale d'affectation -CNA-

Dans ce cas je privilégie d'exercer à temps complet quelque soit l'académie

ou

Je choisis un critère géographique en fonction du classement suivant avec un horaire minimal de \_\_\_\_\_ heures (au moins ½ service).

Choix des académies :

- 1-----

- 2-----

- 3-----

- 4-----

- 5-----

**A-----le-----  
Signature du maître**

<sup>1</sup> Dans ce cas, passer directement au choix des académies